

15 parvis René-Descartes
BP 7000, 69342 Lyon cedex 07
Tél. +33 (0)4 37 37 60 00
www.ens-lyon.fr

Convocation – Ordre du jour

Lyon, le 5 octobre 2021,

Affaire suivie par la Direction des affaires juridiques et
institutionnelles
Site Descartes
Mail : conseil.administration@ens-lyon.fr

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la séance plénière du conseil d'administration de l'Ecole normale supérieure de Lyon qui se tiendra le :

Jeudi 21 octobre 2021 à 9h30 à 12h30

Salle des conseils
Site Descartes, Lyon

L'ordre du jour est arrêté comme suit :

I- PARTIE A (faisant l'objet d'un échange)

1. Approbation des procès-verbaux : consultation électronique du 17 au 27 mai et séance du 9 juillet 2021

Décisions réglementaires (vote) :

2. Modification de la délégation de compétences du président
3. Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière (SPSI)
4. Mise à jour du dispositif de vidéoprotection
5. Régularisation des cotisations à l'Université de Lyon pour l'année 2016, 2017, 2018 et 2021

Décisions financières et budgétaires (vote) :

6. Indemnité de fin d'année (CIA)
7. Indemnitaire des assitant.es de prévention et des Personnes Compétentes en Radioprotection (PCR)
8. Indemnitaire des tuteurs IRA et apprentis

II- PARTIE B (faisant l'objet d'un échange sur demande des administrateurs)**Décisions réglementaires (vote) :**

9. Convention d'utilisation Bioaster
10. Désaffectation de la parcelle de terrain de Fontenay-lès-Roses
11. Démissions d'élèves
12. Sorties d'inventaire

Décisions budgétaires et financières (vote) :

13. Protocole transactionnel
14. Modalités d'exonération partielle des droits d'inscription des étudiants extra-communautaires en mobilité internationale pour l'année universitaire 2022-2023
15. Subventions et cotisations

III- Points d'information :

16. Bilan santé et sécurité au travail 2020
17. Bilan des médecins du travail 2020
18. Programme de prévention 2021
19. Elections étudiantes aux conseils centraux
20. Valorisation des contrats étudiants de la Bibliothèque Diderot de Lyon (BDL)

Je vous rappelle que les dispositions relatives à la représentation des membres du conseil par mandat prévues par le règlement intérieur sont applicables (procuration en annexe).

L'ensemble des pièces pouvant éclairer les débats est consultable sur la plateforme dédiée au conseil d'administration à l'adresse suivante : <https://ged.ens-lyon.fr/>. Je vous rappelle que vous avez reçu par message électronique les informations de connexion nécessaires (identifiant et mot de passe).

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de ma considération distinguée.

Jean-François Pinton



Président de l'ENS de Lyon